

Pas de piscine sans autoroute

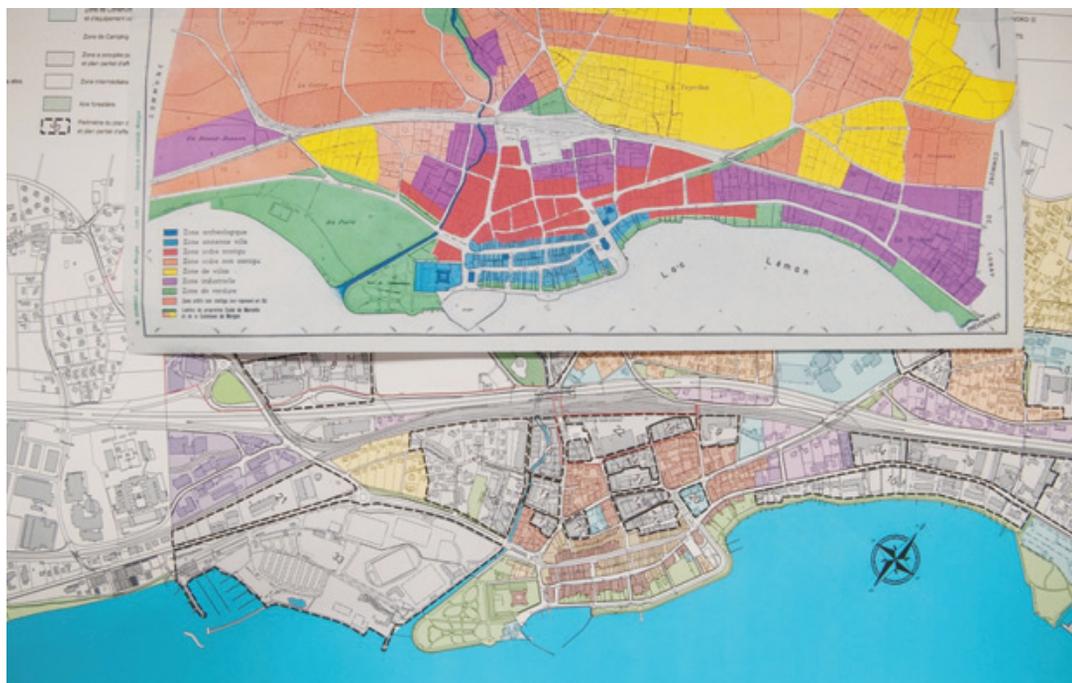
FABIENNE MORAND

fjmorand@lacote.ch



Depuis le début de l'année, un article lié à l'autoroute est sorti (à deux exceptions près) tous les mercredis pour marquer les 50 ans du premier tronçon autoroutier de Suisse. La série prend fin la semaine prochaine avec pour thème le visage de l'autoroute du futur. Mais avant d'imaginer à quoi ressembleront les revêtements et bouchons dans les années à venir, évoquons, de manière non exhaustive, les remblais nés de l'A1. Quais, ports, piscine, camping, plage et même terrain de football ont pour fond la matière qui a dû être retirée pour créer cette artère rapide.

La plage du Vengeron (entre les communes genevoises de Bellevue et Pregny-Chambésy) est un remblai sur le lac réalisé en 1964 avec les déblais du chantier de l'autoroute. A divers endroits, la matière a également été déversée dans les champs adjacents, pour les aplanir ou les rendre moins marécageux. C'est le cas à Saint-Prex, entre la route de Villars-sous-Yens et l'arsenal, par exemple. Mais la terre de bonne qualité promise ne s'est pas toujours avérée l'être, puisque certains agriculteurs se rappellent avoir passé de nombreux dimanches à ramasser les cailloux de leurs surfaces cultivables. Dans cette même localité,



Sur le plan du dessus datant de 1957, la zone verte à côté des légendes est le parc avant le prolongement sur le lac. La carte d'en-dessous, de 1990, montre toutes les parties gagnées sur le Léman (parc des sports, quais, Stravinski compris, et esplanade du Bief). A découvrir notamment sur map.morges.ch (sous thème, plan historique). CÉDRIC SANDOZ

la matière ôtée a permis de surélever le terrain de football du Vieux-Moulin qui avant se trouvait au niveau du parking actuel, se souvient le municipal Roger Burri. D'après le conseiller national saint-preyard André Bugnon, le fond de la digue du port provient également de l'A1. La partie non-boisée du Coulet, «là où il y a la place de jeu», a certainement été remblayée sur le lac au même moment. L'agriculteur Pierre-Alain Tardy rappelle aussi que des mètres cubes de terre – provenant de la partie creusée entre le domaine de Marcy et ce-

lui de Îles, toujours à Saint-Prex – a été déversée sur la commune voisine de Lussy pour couvrir l'espace cultivable où s'écoulait le petit ruisseau nommé Vuaz.

La Coquette s'est étendue

Mais sur La Côte, les remblais les plus impressionnants sont certainement ceux effectués à Morges. «Notre localité, qui a la chance d'avoir en ville un superbe parc d'agrément bordé d'une place sportive importante, a la possibilité, par le remblayage prévu, d'agrandir cette dernière d'une superficie d'environ 61 000m²», stipule un préavis morgien de novembre 1961.

La Municipalité de l'époque y liste tous les projets possibles si le Conseil accepte d'accorder un montant de 250 000 francs pour exécuter les travaux. C'est ainsi que, dès avril 1962, naquirent l'espace où ont été construits ensuite la piscine actuelle (ouverte le 1^{er} août 1964), le port pour la petite batellerie, une zone aménagée en promenade, un espace pour les boulistes (chassés par l'autoroute), de nouveaux courts de tennis et les places de parcs «tant désirées et

qui pourront devenir suffisantes». Le camping, qui existait déjà, a vu sa surface nettement s'agrandir grâce à l'avancement sur le lac. Pour amener ces centaines de mètres cubes de terre, André Bugnon se souvient d'un pont construit par-dessus la route cantonale, à la hauteur de Riond-Bosson, afin d'éviter d'engorger la circulation avec les véhicules de transport. La promenade du Général Guisan actuelle marque plus ou moins jusqu'où venait l'eau.

A relever que l'élargissement des quais a été effectué en deux étapes; d'abord la zone entre le vieux port et le débarcadère, puis, en 1965, entre le quai Lochmann et le temple. Mais il n'est pas mentionné, dans les documents consultés, que la terre provienne de l'A1. Les travaux pour créer l'esplanade du Bief, entre Morges et Prévèrenges, ont débuté en avril 1972 pour se terminer en juin 1974. ●

LES QAIS DE ROLLE NE SONT PAS NÉS DES REMBLAIS

«Je suis presque certain que les quais de Rolle proviennent de remblais de l'autoroute.»

Une réponse plusieurs fois entendue, mais qui s'avère fautive. Premier indice, le livre «La perle du Léman» qui mentionne la mise à l'enquête publique des quais en mars 1966, soit près de deux ans après l'inauguration de l'autoroute Lausanne-Genève. Ce qui sous-entend que les remblais auraient dû être stockés quelque part durant plusieurs années. Selon l'archiviste de la commune de Rolle, la mise à l'enquête remonte à 1966 et les travaux l'année suivante. Auguste Chinot, le fils du peintre, se souvient que jusqu'en 1967 la propriété familiale allait jusqu'au lac, les quais sont donc bel et bien arrivés après. C'est Edmond Gallaz, ancien municipal, qui apporte une réponse formelle: «Les quais de Rolle ont été construits avec des restes de gravières exploitées par l'entreprise Le Coultré de Gimel». Il rappelle également que la zone sous Bursinel/Vinzel était marécageuse, il a donc fallu amener des matériaux pour créer un fond stable pour l'A1 et donc les remblais n'auraient pas pu venir de ce secteur. ●

DOSSIER COMPLET+



Retrouvez tous les articles sur ce sujet dans notre dossier:

autoroutea1.lacote.ch